



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Bar-sur-Aube

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Arrêté préfectoral n°SPBA 2021191-000 2 portant désignation du bureau de la commission de suivi de site (CSS) pour un centre de tri, conditionnement et découpe de déchets radioactifs de très faible activité exploité par la société DAHER NCS à Epothemont

Le préfet de l'Aube,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L124-1 et suivants, L125-1, L511-1 et suivants, L541-1 et suivants et R125-1 et suivants,

VU l'arrêté préfectoral n° 10-0787 du 26 mars 2010, autorisant la société Daher NCS à exploiter un centre de tri, découpe et conditionnement de déchets radioactifs de très faible activité sur la commune d'Epothémont, modifié par l'arrêté préfectoral complémentaire n° 2012116-0004 du 25 avril 2012,

VU l'arrêté préfectoral n° 2012317-0023 du 12 novembre 2012 portant création de la commission de suivi de site pour un centre de tri, conditionnement et découpe de déchets radioactifs de très faible activité exploité par la société Daher NCS à Epothemont,

VU l'arrêté préfectoral n° SPBA 2020-318-0004 fixant l'actuelle composition de la commission précitée,

Vu l'article R125-8-4 du code de l'environnement relatif aux règles de fonctionnement des commissions de suivi de site et à la nécessité de désigner un bureau en leur sein,

Sur la proposition de Monsieur le sous-préfet de Bar-sur-Aube,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Le bureau de la CSS est composé comme suit :

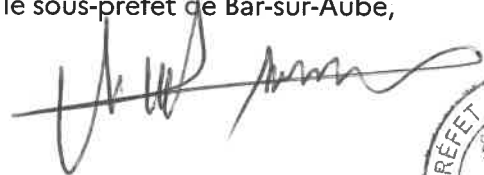
- Président : le préfet de l'Aube ou son représentant ;
- collègue des « exploitants » : M. Marc CHARAMATHIEU, ingénieur conseiller en radioprotection et correspondant réglementaire ;
- collègue « des salariés de l'installation », M. Anthony JULLY, technicien gestion déchets méthodes -GDM, et chef d'équipe préposé à la garde des matières nucléaires -PGMN ;
- collègue des « administrations de l'Etat » : le responsable de l'unité départementale de la DREAL ou son représentant ;
- collègue des « élus des collectivités territoriales et des établissements de coopération intercommunale » : M. le maire d'Epothemont, ou son représentant ;

- collègue « riverains des installations classées ou des associations de protection de l'environnement » : M. Christian BRIAND, CPIE de Soulaines, ou son représentant.

ARTICLE 2 : Le sous-préfet de Bar-sur-Aube et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région Grand-Est en charge de l'inspection de l'environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée à chacun des membres de la commission concernée.

Bar-sur-Aube, le 30 JUIN 2021

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Bar-sur-Aube,



Mohamed ABALHASSANE



Sujet: désignation d'un bureau au sein de la CSS du CIRES de l'ANDRA et de DAHER NCS - collège administration - suite et fin

De : PASQUEREAU Simon PREF10 <simon.pasquereau@aube.gouv.fr>

Date : Fri, 18 Jun 2021 11:23:57 +0200

Pour : "MENNESSIEZ Hubert (Chef de l'unité départementale) - DREAL Grand Est/UD10-52" <hubert.menessiez@developpement-durable.gouv.fr>, "GRAN-AYMERICH, Laure (ARS-GRANDEST/DTARS-10/STSE)" <Laure.GRAN-AYMERICH@ars.sante.fr>, Jean-François HOU <nathalie.guet@aube.gouv.fr>, "SERROT Nathalie (Assistante) - DREAL Grand Est/UD10-52/SAA" <nathalie.serrot@developpement-durable.gouv.fr>, CLAUDON Justine PREF10 <justine.claudon@aube.gouv.fr>

Mesdames, Messieurs bonjour,

Suite à nos sollicitations en vue de constituer les bureaux des 2 CSS et au vu des échanges conclusifs entre nos différents services, il a donc été décidé ce qui suit :

- M. le chef de l'UT 10 de la DREAL représentera le collège administrations au sein du bureau de la CSS DAHER,

- M. le sous-préfet représentera ce même collège au sein du bureau du CIRES de l'ANDRA de La Chaise-Morvilliers.

Je reste à votre disposition, bon week-end à tous,

Cordialement

PASQUEREAU Simon
Section Relations avec les usagers
SOUS-PREFECTURE DE BAR-SUR-AUBE
Tél 0325275088/fax 03 25 27 39 58
simon.pasquereau@aube.gouv.fr

 www.aube.gouv.fr  @Prefetaube  @Prefet_10


**PRÉFET
DE L'AUBE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Bar-sur-Aube
18, rue Armand
10200 Bar-sur-Aube

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

Sujet: Fwd: Re: [INTERNET] TR: Bureau commission CIRES et DAHER -retour OK des environnementalistes - attente pour les autres

De : PASQUEREAU Simon PREF10 <simon.pasquereau@aube.gouv.fr>

Date : Tue, 27 Apr 2021 16:53:10 +0200

Pour : christian briand <christian.briand@hotmail.fr>, ajean-pierre@wanadoo.fr, "aap.pnrfo" <aap.pnrfo@wanadoo.fr>, daniel.bergerat@sfr.fr, Gerald GRIS <gerald-gris@orange.fr>, CLAUDON Justine PREF10 <justine.claudon@aube.gouv.fr>

Bonjour Messieurs,

Après recensement des candidatures et des voix délibératives concernant la désignation du membre qui siègera au bureau de la commission de suivi de site du CIRES Andra et de DAHER, les membres du collège des riverains et des associations de protection de l'environnement se sont prononcés en ce sens:

- 2 voix pour M. Christian BRIAND (CPIE Soulaines);
- 1 voix pour M. Daniel BERGERAT (fédération départementale des chasseurs de l'Aube);
- 1 abstention.

M. Christian BRIAND représentera donc le collège précité au sein du bureau des deux commissions de suivi de site.

Un arrêté sera pris en ce sens rappelant les membres des 4 collèges qui siégeront au sein des 2 CSS

En vous remerciant pour votre participation,

Cordialement"

Simon PASQUEREAU
Section Relations avec les usagers
SOUS-PRÉFECTURE DE BAR-SUR-AUBE
☎ 03.25.27.50.86 / fax 03.25.27.39.58
simon.pasquereau@aube.gouv.fr

www.aube.gouv.fr [@PrefetAube](https://www.facebook.com/PrefetAube) [@Prefet_10](https://twitter.com/Prefet_10)



Sous-préfecture de Bar-sur-Aube
18, rue Armand,
10200 Bar-sur-Aube

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

Bonjour,

je n'ai pas de préférence entre les deux candidats volontaires

Cordialement

Gérald GRIS

9 Grande Rue
10200 FRESNAY
Tél : 06 78 89 81 77

Le 19/04/2021 à 10:01, ajean-pierre a écrit :

Bonjour,
J'ai informé M Briand que je souhaitais et que je soutenais sa candidature à ce poste. L'association qu'il représente étant plus conforme aux valeurs de l'association des Amis du Parc.
André Jean-Pierre
Association des Amis du Parc

De : PASQUEREAU Simon PREF10 [<mailto:simon.pasquereau@aube.gouv.fr>]

Envoyé : lundi 19 avril 2021 08:48

À : ajean-pierre@wanadoo.fr; christian briand; Gerald GRIS

Cc : daniel.bergerat@sfr.fr; CLAUDON Justine PREF10

Objet : Re: Re: concernant la désignation d'un bureau au sein des 2 CSS DAHER et CIRES ANDRA - collège associations environnementalistes

Messieurs Bonjour,

Sujet: [INTERNET] RE: RE: concernant la désignation d'un bureau au sein de la CSS de Daher NCS - collège exploitant
De : CHARAMATHIEU Marc <M.CHARAMATHIEU@daher.com>
Date : Mon, 19 Apr 2021 07:46:18 +0000
Pour : PASQUEREAU Simon PREF10 <simon.pasquereau@aube.gouv.fr>, CLAUDON Justine PREF10 <justine.claudon@aube.gouv.fr>

Ce sera moi Dans ce ca :

- Mr Marc CHARAMATHIEU (CER, Référent Réglementaire),

Bien cordialement



Marc CHARAMATHIEU
 INGÉNIEUR MÉTHODES / CER principal Nuke France/ Responsable MN sur ICPE
 RÉFÉRENT LABORATOIRE/RÉFÉRENT RÉGLEMENTAIRE ICPE
 INDUSTRIE NUCLÉAIRE ET ÉQUIPES INDUS
 DÉPARTEMENT MÉTHODES
 T +33 325927928
 M +33 611862508
 m.charamathieu@daher.com
 EPOTH-EMONT - FRANCE
www.daher.com

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



De : PASQUEREAU Simon PREF10 <simon.pasquereau@aube.gouv.fr>
Envoyé : lundi 19 avril 2021 09:40
À : CHARAMATHIEU Marc <M.CHARAMATHIEU@daher.com>; CLAUDON Justine PREF10 <justine.claudon@aube.gouv.fr>
Objet : Re: RE: concernant la désignation d'un bureau au sein de la CSS de Daher NCS - collège exploitant

**** EXTERNAL EMAIL ****

Monsieur CHARAMATHIEU, bonjour,

Il ne s'agit pas de me redonner les titulaires et suppléants de votre entité au sein de la CSS mais il s'agit, conformément au code de l'environnement, de mettre sur pied l'instance restreinte qui est le bureau de la CSS.

Ce bureau est composé d'un membre désigné par chaque collège (donc votre collège exploitant doit désigner un représentant).

Il sera chargé, avec les 3 autres membres issu des 3 autre collèges (administrations, collectivités territoriales et associations environnementaliste) de délibérer, entre autre missions, sur l'ordre du jour à arrêter pour la prochaine CSS.

D'avance, merci de communiquer ses noms et prénoms par retour de mail,

Cordialement

Simon PASQUEREAU
 Section Relations avec les usagers
 SOUS-PRÉFECTURE DE BAR-SUR-AUBE
 ☎ 03.25.27.50.86 / fax 03.25.27.39.58
simon.pasquereau@aube.gouv.fr

www.aube.gouv.fr [@PrefetAube](https://www.facebook.com/PrefetAube) [@Prefet_10](https://twitter.com/Prefet_10)



Sous-préfecture de Bar-sur-Aube
 18, rue Armand,
 10200 Bar-sur-Aube

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement
 N'imprimons que si nécessaire

----- Message original -----

Sujet: [INTERNET] RE: concernant la désignation d'un bureau au sein de la CSS de Daher NCS - collège exploitant
De : CHARAMATHIEU Marc <M.CHARAMATHIEU@daher.com>
Pour : PASQUEREAU Simon PREF10 <simon.pasquereau@aube.gouv.fr>, romain.darsonval@daher.com <romain.darsonval@daher.com>, anthony.jully@daher.com <anthony.jully@daher.com>, damien.masson0464 <damien.masson0464@orange.fr>, FREAL Olivier <o.freal@daher.com>, jean-philippe.mucha@daher.com <jean-philippe.mucha@daher.com>, ORTHWEIN Guillaume <g.orthwein@daher.com>
Date : 19/04/2021 09:14

Bonjour Mr Pasquereau,

Voici pour DAHER, mêmes représentants qu'en 2020 :

Collège exploitant :

- Mr Romain DARSONVAL (chef d'installation délégué), suppléant Mr Thibaut PIROLLEY (responsable d'exploitation)
- Mr Marc CHARAMATHIEU (CER, Référent Réglementaire), suppléant Mr Aurélien THOMAS (Responsable RP & Laboratoire)

Sujet: Re: [INTERNET] RE: RE: désignation de représentant du collège salariés au bureau de la CSS

De : PASQUEREAU Simon PREF10 <simon.pasquereau@aube.gouv.fr>

Date : Thu, 24 Jun 2021 10:52:26 +0200

Pour : JULLY Anthony <a.jully@daher.com>, damien.masson@daher.com

Copie à : CLAUDON Justine PREF10 <justine.claudon@aube.gouv.fr>

Bonjour Monsieur JULLY,

Merci pour votre réponse, je retiens donc votre candidature au bureau de la CSS DAHER pour le collège salariés.

Cordialement

PASQUEREAU Simon
Section Relations avec les usagers
SOUS-PREFECTURE DE BAR-SUR-AUBE
Té 0325275086/fax 03 25 27 39 58
simon.pasquereau@aube.gouv.fr

 www.aube.gouv.fr  @Prefetaube  @Prefet_10



Sous-préfecture de Bar-sur-Aube
18, rue Armand
10200 Bar-sur-Aube

----- Message original -----

Sujet: [INTERNET] RE: RE: désignation de représentant du collège salariés au bureau de la CSS

De : JULLY Anthony <a.jully@daher.com>

Pour : simon.pasquereau@aube.gouv.fr <simon.pasquereau@aube.gouv.fr>

Copie à : CHARAMATHIEU Marc <M.CHARAMATHIEU@daher.com>, MASSON Damien <d.masson@daher.com>

Date : 24/06/2021 10:30

Bonjour Mr PASQUEREAU,

Suite à notre entretien téléphonique d'hier, je reviens vers vous tout d'abord nous excuser pour notre incompréhension sur les échanges de mail ci-dessous.

En concertation et en accord avec Mr MASSON, je serais donc le représentant du collège salariés, pour siéger au bureau de la commission.

Cordialement.

Anthony JULLY

Pour : Mairie epothemont <mairie.epothemont@orange.fr>
Copie à : CLAUDON Justine PREF10 <justine.claudon@aube.gouv.fr>

Bonjour Monsieur le maire,

Merci pour votre réponse, j'ai bien pris note de votre candidature,
Cordialement

PASQUEREAU Simon
Section Relations avec les usagers
SOUS-PREFECTURE DE BAR-SUR-AUBE
Tél 0325275086/fax 03 25 27 39 58
simon.pasquereau@aube.gouv.fr

www.aube.gouv.fr  @Prefetaube  @Prefet_10



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Bar-sur-Aube
18, rue Armand
10200 Bar-sur-Aube

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

Sujet: [INTERNET] présidence de la CLI

De : Mairie epothemont <mairie.epothemont@orange.fr>

Pour : PASQUEREAU Simon PREF10 <simon.pasquereau@aube.gouv.fr>

Date : 07/06/2021 14:52

Bonjour,

M. MATRION, Maire d'Epothémont accepte de représenter le collège des collectivités territoriales au bureau de la CSS

Bien cordialement,